

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVI D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR
FINANCIERE LR

PRESENTEE PAR



CORPORATE FINANCE

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES, DE L'INITIATEUR, FINANCIERE LR**



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS**

Le présent document relatif aux autres informations de la société Financière LR a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'«**AMF**») le 6 juillet 2011, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de son instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Financière LR.

Le présent document complète la note d'information conjointe de la société Financière LR et de la société Intercall, visée par l'AMF le 5 juillet 2011 sous le n° 11-285, en application de la décision de conformité du même jour.

Des exemplaires du présent document d'information sont disponibles en version électronique sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais et sur simple demande auprès de :

Financière LR

24 rue Emile Menier
75116 Paris

OdDO Corporate Finance

12 boulevard de la Madeleine
75009 Paris

TABLE DES MATIERES

1.	PRESENTATION DE L'INITIATEUR.....	3
1.1	RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT FINANCIERE LR.....	3
1.2	RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL FINANCIERE LR.....	4
1.3	ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE	5
1.4	DESCRIPTION DES ACTIVITES DE L'INITIATEUR.....	6
1.5	PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS	7
2.	PRESENTATION DES ENTITES CONTROLANT L'INITIATEUR.....	11
3.	PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT	12

1. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

Le présent document d'information relatif à la société Financière LR, société à responsabilité limitée au capital de 2.000.000 euros, dont le siège social est sis 24 rue Emile Menier – 75116 Paris, dont le numéro d'identification est 484 855 572 RCS Paris, (ci-après "**Financière LR**" ou l'"**Initiateur**"), est établi dans le cadre de l'offre publique de retrait suivi d'un retrait obligatoire (l'"**Offre**"), initiée par Financière LR sur les actions émises par la société Intercall, société anonyme au capital de 1 827 060 euros, dont le siège social est sis 24 rue Emile Menier – 75116 Paris, dont le numéro d'identification est 393 819 636 RCS Paris, et dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché Euronext Paris sous le code ISIN FR0000044901 (ci-après "**Intercall**" ou la "**Société**").

Il est rappelé que Financière LR détient, à la date du présent document d'information, 1 759 351 actions Intercall, soit 96,29 % du capital autant de droits de vote de la Société sur la base d'un capital composé de 1 827 060 actions et droits de vote.

Le présent document de présentation de Financière LR est établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et de l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006.

1.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT FINANCIERE LR

1.1.1 *Dénomination sociale*

Financière LR.

1.1.2 *Forme juridique – Siège social*

Financière LR est une société à responsabilité limitée (SARL) dont le siège social est situé 24 rue Emile Menier - 75116 Paris.

1.1.3 *Registre du commerce et des sociétés – Code APE*

Financière LR est immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 484 855 572 RCS Paris.

1.1.4 *Durée*

La durée de la société Financière LR est de 99 ans. Elle a été immatriculée le 7 novembre 2005.

1.1.5 *Objet social*

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- La prise de participation dans d'autres sociétés ;

- L'animation, la gestion, la prestation de services et management, le traitement d'informations pour ou avec toutes les entreprises avec lesquelles elle possède des liens ;
- Toute activité de conseil, d'assistance de formation, de recherche en matière commerciale et financière, de marketing, et de gestion pour le compte de(s) filiale(s).

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielle, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

1.1.6 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

1.1.7 Régime fiscal

Financière LR est soumise à l'Impôt sur les sociétés.

1.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL FINANCIERE LR

1.2.1 Capital social

Le capital social de Financière LR est fixé à 2.000.000 € divisé en 2.000 parts de 1.000 € chacune entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 2.000.

1.2.2 Forme des actions

Les titres de Financière LR sont des parts sociales.

1.2.3 Cession et transmission des actions

Toute cession de parts sociales doit être constatée par écrit. Elle n'est opposable à la société qu'après accomplissement des formalités de l'article 1690 du Code civil ou de celles admises en remplacement. Elle n'est opposable aux tiers qu'après dépôt au registre du commerce et des sociétés.

Les cessions ou transmissions de parts sociales de l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les cessions de parts sociales entre associés, au profit des conjoints, ascendants ou descendants, sont libres. Les parts ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société que dans les conditions et suivant la procédure d'agrément prévue par l'article L. 223-14 du Code de commerce. Les parts sont librement transmissibles par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

1.2.4 Droits et obligations attachés aux actions

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la société et dans tout l'actif social.

1.2.5 *Droit de vote*

Chaque part sociale donne droit à une voix.

1.2.6 *Répartition du capital et des droits de vote*

Monsieur Lionel Rozenberg détient 100% du capital social et des droits de vote de Financière LR.

1.2.7 *Instruments financiers non représentatifs du capital*

Néant.

1.2.8 *Autres titres donnant accès au capital*

Néant.

1.2.9 *Pacte d'actionnaires*

Il n'existe pas de pacte d'associés au sein de Financière LR.

1.2.10 *Dividendes*

Financière LR a procédé à une distribution de dividendes d'un montant de 600.000 euros au titre de l'exercice social 2007 de 300.000 euros au titre de l'exercice social 2008, et de 360.000 euros au titre de l'exercice social 2009.

1.3 *ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE*

1.3.1 *Gérant*

(a) *Gérant*

Monsieur Lionel Rozenberg, est le gérant de Financière LR, pour la durée de la Société.

(b) *Pouvoirs*

Dans les rapports avec les tiers, le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés.

1.3.2 *Décisions des associés*

Lorsque la Société ne comporte qu'une seule personne, l'associé unique exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés. L'associé unique ne peut déléguer ses pouvoirs. Ses décisions sont répertoriées dans un registre.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises, au choix de la gérance, soit en assemblée, soit par consultation écrite ou pourront résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte, sauf dans les cas où la loi impose la tenue d'une assemblée.

Les décisions sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Si cette majorité n'est pas obtenue, les associés sont, selon les cas, convoqués ou consultés une seconde fois, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre des votants.

Toutefois,

- la nomination d'un gérant en cours de vie sociale est décidée par des associés représentant plus de la moitié des parts sociales ;
- la révocation d'un gérant doit toujours être décidée par des associés représentant plus de la moitié des parts sociales ;
- les cessions et transmissions de parts qui nécessitent un agrément sont autorisées par la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales ;
- le changement de nationalité de la société et l'augmentation de l'engagement des associés ne peuvent être décidés qu'à l'unanimité de tous les associés.

Les associés peuvent se faire représenter par toute personne de leur choix, même non associée.

1.3.3 Commissaires aux comptes

Néant.

1.4 DESCRIPTION DES ACTIVITES DE L'INITIATEUR

1.4.1 Principales activités

Financière LR est une holding dont le but est de gérer et d'administrer des participations dans des sociétés intervenant sur le marché des Télécommunications à destinations des entreprises ou des particuliers par le biais d'abonnements ou de comptes prépayés.

1.4.2 Faits exceptionnels et litiges

Néant.

1.4.3 Evènements récents

Le Tribunal de commerce de Paris a homologué en date du 30 juin 2011 l'acquisition partielle des actifs des sociétés Kertel et LCom dans le cadre d'un plan de cession au profit de Financière LR qui réalisera cette acquisition au travers d'une filiale détenue à 100% et créée à cet effet.

.

1.5 PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

1.5.1 Rapport de gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2010

La présentation de ces comptes ne comporte aucune modification par rapport aux précédents ainsi que les méthodes d'évaluation.

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 836.405€ de services, supérieur au précédent (672.116€) de 24,44% environ.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 837.842€ (reprise sur amortissements et provisions transferts de charges pour 1.235€ et autres produits pour 202€) alors que les précédents s'élevaient à 672.118€.
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 561.546€ (dont charges externes pour 469.491€ impôts et taxes pour 5.247€ salaires pour 61.693€ charges sociales pour 25.114€ et autres charges pour 1€). Les précédentes s'élevaient à 490.094€.
- Le résultat d'exploitation est donc positif de 276.296€, alors que le précédent l'était de 182.024€ soit une progression de près de 51,8%.
- Concernant les opérations en commun, la perte supportée s'élève à 260.143€ alors que précédemment elle était de 309.480€.
- Le résultat financier est positif de 547.373€ (produits 725.288€ dont 504.028€ de produits financiers de participations charges 177.915€ dont 147.500€ de dotations financières aux amortissements et provisions), alors que le précédent l'était de 857.404€.
- Le résultat courant avant impôts s'élève donc à 563.526€ alors que le précédent s'élevait à 729.948€.
- Le résultat exceptionnel est néant (ni produit ni charge) comme le précédent.
- Compte tenu de l'imputation de l'impôt sur les bénéfices (32.978€), le résultat de l'exercice ressort donc bénéficiaire de 530.548€, alors que le précédent l'était de 696.470€.
- Il convient de décider d'affecter au compte « *report à nouveau* » à hauteur de 130.548€, et après qu'il ait été rappelé la distribution de dividendes à hauteur de 600.000€ décidée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2007, avec bénéfice des dispositions des articles 158-3-2° et 117ter du Code Général des Impôts, celle à hauteur de 300.000€ décidée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2008, avec bénéfice des dispositions des articles 158-3-2° et 117ter du Code Général des Impôts, celle à hauteur de 360.000€ décidée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2009, avec bénéfice des dispositions des articles 158-3-2° et 117ter du Code Général des Impôts, de distribuer à titre de dividende une somme de 400.000€ soit 200€ par part

sociale, étant précisé que ce dividende ouvre droit au profit de l'Associé Unique personne physique à éligibilité à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts calculé sur la totalité, que ce dernier a opté dans les délais stipulés pour le prélèvement libératoire prévu par l'article 117ter du Code Général des Impôts.

- Le montant des capitaux propres s'élèvera ainsi à 4.208.664€ et celui du compte « report à nouveau » à 2.008.664€.
- Ces résultats font ressortir : une bonne progression du chiffre d'affaires, un résultat d'exploitation bien positif, bien supérieur au précédent, conséquence d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation et d'une réduction sensible de la masse salariale, une perte supportée moins lourde que la précédente, un résultat financier en fort retrait sur le précédent, mais encore assez positif. Il en résulte un résultat de l'exercice inférieur au précédent mais encore bien bénéficiaire.
- Le présent exercice à cette période de son cours semble présenter les mêmes caractéristiques que le précédent.
- Les événements importants intervenus au cours de l'exercice sont :
 - En janvier 2010, l'acquisition de parts sociales de la société à responsabilité limitée LOADING à hauteur de 37,50% de son capital social
 - En décembre 2010, la souscription de parts sociales de la SCI NRS INVEST » à hauteur de 33,33% de son capital social
- Les événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice sont :
 - Les décisions du conseil d'administration de la société INTERCALL et du Président de la société CORPORATE TELECOM, ladite société INTERCALL, opérateur de cartes téléphoniques prépayées auprès du grand public, contrôlée par la société FINANCIERE LR à hauteur de 91,61%, annonçant le projet de fusion par absorption de la société CORPORATE TELECOM, contrôlée également par la société FINANCIERE LR à hauteur de 100%, opérateur de téléphonie post-payée pour une clientèle résidentielle.

Dans cette optique, un rapport de projet du traité de fusion a été établi le 23 mars 2011 et un Document E a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2011.

La fusion devra être approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société INTERCALL qui doit se tenir le 30 mai 2011.

 - En janvier 2011, l'acquisition de nouvelles parts sociales de la société à responsabilité limitée LOADING portant la participation de la Société à hauteur de 62,50% de son capital social

- La Société ENDEIS TELECOM Filiale à 100% de la Société présente pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010 un chiffre d'affaires de 3.416.636€ et un résultat bénéficiaire de 371.386€.
- La Société CORPORATE TELECOM Filiale à 100% de la Société présente pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010 un chiffre d'affaires de 2.331.580€ et un résultat bénéficiaire de 726.316€.
- La Société LOADING Filiale à 62,5% de la Société présente pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010 un chiffre d'affaires de 1.481.451€ et un résultat bénéficiaire de 2.204€.
- La Société n'a pas eu d'activité en matière de recherche et de développement.
- Aucune dépense non déductible fiscalement n'a été réalisée au cours de l'exercice excepté des amendes.
- Les conventions intervenues au cours de l'exercice et notamment celles entrant dans le champ d'application de l'article 223-19 du Code de Commerce sont détaillées par rapport séparé.

Lionel ROZENBERG
Gérant

1.5.2 Compte de résultat au 31 décembre 2010

	31/12/2010	31/12/2009
	En Euro	En Euro
Vente marchandises	0	0
Production vendue biens	0	0
Production vendue services	836 405	672 116
CHIFFRE D'AFFAIRES	836 405	672 116
Production immobilisée		
Reprises amort. provisions et transfert de charges	1 235	0
Autres produits	202	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	837 842	672 118
Achats de marchandises	0	0
Achats de matières premières	0	0
Variations de stock	0	0
Charges de réseau	0	0
Autres achats et charges externes	469 491	311 726
Impôts, taxes et versements assimilés	5 247	14 437
Salaires et traitements	61 693	125 393
Charges sociales	25 114	38 118
Dotations amortissements immobilisations	0	0
Dotations provisions risques et charges	0	0
Autres charges	1	420
CHARGES D'EXPLOITATION	561 546	490 094
RESULTAT D'EXPLOITATION	276 296	182 024
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré	260 143	309 480
Produits financiers de participations	504 028	715 481
Autres intérêts et produits assimilés	0	167
Produits nets/cession valeurs mobilières de placement	161 811	180 389
Reprise sur provision & transferts de charges	59 449	125 302
PRODUITS FINANCIERS	725 288	1 021 339
Dotations aux amortissements & provisions	147 500	59 449
Intérêts et charges assimilées	9 732	83 765
Charges nettes/cessions valeurs mobilières de placement	20 683	20 721
CHARGES FINANCIERES	177 915	163 935
RESULTAT FINANCIER	547 373	857 404
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	563 526	729 948
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
Impôts dus sur les bénéfices	32 978	33 478
RESULTAT NET COMPTABLE	530 548	696 470

1.5.3 Bilan au 31 décembre 2010

(en €)	Brut 31/12/10	Amort et prov	Net 31/12/10	Net 31/12/09	(en €)	Net 31/12/10	Net 31/12/09
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	Capital	2 000 000	2 000 000
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	Réserve légale	200 000	132 083
Immobilisations financières	7 445 691	0	7 445 691	7 429 901	Autres réserves	1 878 116	116 297
					Report à nouveau	0	1 493 265
					Résultat de la période	530 548	696 470
					CAPITAUX PROPRES	4 608 664	4 438 115
ACTIF IMMOBILISE	7 445 691	0	7 445 691	7 429 901			
STOCKS DE MARCHANDISES	0	0	0	0	PROVISIONS POUR CHARGES	0	0
Créances clients	1 135	0	1 135	59 256	Découverts bancaires		63 093
					Dettes fournisseurs	418 689	93 739
CREANCES CLIENTS	1 135	0	1 135	59 256	DETTES FOURNISSEURS	418 689	156 832
Créances fiscales	67 766	0	67 766	90 628	Dettes sociales	379 003	43 663
Autres créances	566 888	99 192	467 696	541 345	Dettes sur Immobilisations	2 451 480	2 451 480
					Groupe et Associés	952 467	1 498 793
					Autres dettes	0	235 962
AUTRES CREANCES	634 654	99 192	535 462	631 973	AUTRES DETTES	3 782 950	4 229 898
SICAVS	673 859	48 308	625 551	702 036			
Banques	202 464	0	202 464	1 676			
DISPONIBILITES	876 323	48 308	828 015	703 712		0	0
CHARGES CONSTATES D'AVANCE					PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0
CHARGES A REPARTIR							
TOTAUX	8 957 803	147 500	8 810 303	8 824 845	TOTAUX	8 810 303	8 824 845

2. PRESENTATION DES ENTITES CONTROLANT L'INITIATEUR

Le capital social de l'Initiateur est détenu à 100% par Monsieur Lionel Rozenberg.

3. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 6 juillet 2011 et sera diffusé le même jour, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre de l'offre publique de retrait suivi d'un retrait obligatoire initiée par Financière LR et visant les actions de la société Intercall. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

A Paris, le 6 juillet 2011

Lionel Rozenberg
Gérant de Financière LR